



2023-2024
3^{ème} année

APPROUVÉ AU CÉ

LISTE DU MATÉRIEL OBLIGATOIRE À ÊTRE FOURNI PAR LES PARENTS
2023-2024

	QTE	Description
	1	CHEMISE À POCHETTES EN PLASTIQUE AVEC ATTACHES AU CENTRE
	2	POCNETTES PROTECTRICES CLAIRES 3 TROUS (PQT 10)
	1	INDEX SÉPARATEURS-ONGLETS COULEURS (PQT 5)
	5	DUO-TANG (de couleur différente)
a	1	CISEAU ÉCOLIER 6" ROND
a		CISEAU GAUCHER 6" MI-POINTU (SI NÉCESSAIRE)
	2	BÂTON DE COLLE 40 GRAMMES
	1	SURLIGNEUR JAUNE
	1	SURLIGNEUR ROSE
	2	STYLO MOYEN BLEU
	3	MARQUEUR EFFAÇABLE FIN NOIR
	1	TAILLE-CRAYON AVEC RÉSERVOIR QUI VISSE
	1	CRAYON MINE HB (BOÎTE 12)
	2	GOMME À EFFACER BLANCHE
	1	CAHIER DE TYPE CANADA 32P. (PQT 4)
	1	RÈGLE PLASTIQUE TRANSPARENTE FLEXIBLE 30 CM
	1	CARTABLE 1,5" AVEC POCHETTES INTÉRIEURES
	1	CRAYONS COULEUR BOIS (BTE 24)
	1	FEUILLES MOBILES LIGNÉES (PQT 100)
	1	SAC D'ÉCOLE
	1	ÉTUI À CRAYONS
	1	SAC POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE
	1	CRAYONS FEUTRES POINTES FINES (PAQUET D'ENVIRON 20)

a: ATTENTION prendre un OU l'autre (droitier ou gaucher).

Veillez prendre note que votre enfant peut réutiliser des articles scolaires conservés en bon état de l'année précédente.

Tous les articles apportés à l'école doivent être **identifiés** au nom de l'enfant ainsi que ses vêtements.